BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3574

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis de dépôt

Date : 22 septembre 2026.
Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.
925 064 446 RCS Paris.
VOLTA VÉHICULES ELECTRIQUES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : La commercialisation de véhicules automobiles électriques, d'équipements automobiles électriques et électroniques ainsi que de tout autre équipement et accessoire automobile; la participation, directement ou indirectement, à l'administration, à la constitution et au contrôle de toute société, soit par prise de participation directe ou indirecte, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'acquisition ou d'échange de valeurs mobilières, d'obligations, droits ou biens sociaux, de fusion, de société en participation, de groupement d'intérêt économique ou autrement; l'apport d'affaires à tout tiers, et les prestations de services associées à de tels apports d'affaires; l'acquisition de tous biens immobiliers ainsi que la gestion, l'exploitation et la location de ces biens immobiliers; la conclusion de tout emprunt; l'octroi de toutes cautions, garanties ainsi que de toutes opérations autorisées aux termes de l'article L. 511-7 I 3ème alinéa du Code monétaire et financier; et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter le développement ou la réalisation de l'objet social, et notamment contracter des emprunts, consentir des cautions, avals et garanties.
Adresse : 1, rue de Stockholm, 75008 Paris.
Complément de jugement : La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.